

CIRCULAIRE-PROGRAMME

DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nous reproduisons ici la circulaire de la société hygiénique de la Province de Québec préparée par M. C. A. Pfister et lue à l'assemblée générale de la société 15 janvier dernier.

BUT DE LA SOCIÉTÉ

La société, fondée le 23 octobre 1883 a deux buts principaux : 1^o Diffuser, vulgariser par tous les moyens possibles les principes et préceptes d'hygiène, cette première science de la vie ; 2^o s'efforcer d'arrêter, de diminuer et de supprimer l'envahissement toujours croissant des produits malsains que déverse malheureusement l'industrie moderne sous les formes les plus variées

C'est dire que la société d'Hygiène ne se propose pas seulement de dire comment se conserve la santé, ce bien précieux entre tous, mais qu'elle prétend prendre une part active à la suppression d'un état de choses attentatoire à cette santé. Elle veut, dans un champ voisin et parallèle à celui que parcourt la société protectrice des femmes et des enfants, jouer un rôle analogue : Poursuivre à l'aide de procédés légaux l'empoisonnement ou plutôt l'intoxication industrielle et s'efforcer d'obtenir une législation spéciale à ce sujet si le code ou les arrêtés municipaux n'offrent pas les dispositions nécessaires. Dans ce but joindre son action à celle des bureaux de santé existant dans certains centres.

Quelques explications suffiront pour faire comprendre ce que cet énoncé peut avoir d'obscur.

LA FALSIFICATION DES DENRÉES

L'industrie moderne, ce Briarée aux cents bras, a modifié profondément les conditions de notre existence ; non seulement les objets de première nécessité mais les objets de bien-être, de luxe même se sont multipliés, tandis que les prix baissaient constamment et le confort est descendu peu à peu jusque dans le ménage de l'ouvrier et du paysan. Mais à côté de cette transformation radicale que la production économique scientifiquement conduite opérait, s'est développé un mal grandissant : Le fabricant qui vendait bon marché a voulu vendre meilleur marché encore tout en réalisant les mêmes bénéfices. Cela n'était possible qu'en étiquetant à faux des produits inférieurs, en trompant sur la qualité. L'hygiène n'a rien à faire à cet état de choses essentiellement humain et, pour l'hygiéniste, là n'est pas le mal. Le mal gît dans le fait suivant : Le fabricant a lancé sur le marché non seulement des produits inférieurs ou falsifiés mais souvent, très souvent, dans une multitude de circonstances, ces falsifications sont obtenues directement ou indirectement à l'aide des matières malsaines et même toxiques.

Nous ne prétendons point crier haro sur l'industriel, ce n'est pas toujours sa faute : Il doit soutenir une lutte, une concurrence incessante, il doit copier ses pairs, s'approprier leurs procédés, les devancer dans la lutte pour le bon marché et cela sous peine de faillir car l'acheteur va au plus bas prix. Le fabricant et le